

Département de la Drôme

Mairie de Châteaudouble

Châteaudouble, le 6 octobre 2022

PROCES VERBAL COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE CHATEAUDOUBLE Séance du 5 octobre 2022 à 20h30

Nombre de Conseillers
En exercice **15**
Présents **14**
Votants **14**

Date de la convocation du Conseil Municipal : 29 septembre 2022

Date d'affichage du procès-verbal : 6 octobre 2022

L'an DEUX MIL VINGT DEUX, le cinq octobre à vingt heures trente minutes, le Conseil Municipal de la commune de CHÂTEAUDOUBLE (Drôme), dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de M. BELLIER François, Maire.

Présents : MM. Sandrine BADON - Hélène BARBIER - Alexandre BERGER - François COAT - Michel DOBEL - Philippe DOUVRE - Michel GRANDOUILLE - Daniel MANSON - Stéphanie MOULIN - Rainier MOUTOT - Cécile RAFFIN - William ROUX - Mireille VIGNARD

Excusés : MM. Rachel BELLIER BRESSON

Secrétaire de séance : M. Michel DOBEL

---ooOoo---

Monsieur le Maire ouvre la séance constate que le quorum est atteint et l'assemblée désigne comme secrétaire de séance **M. Michel DOBEL**.

➤ **Approbation du compte-rendu du 19 septembre 2022 :**

Présentation et approbation du procès-verbal compte rendu de la séance du 19 septembre 2022.

➤ **Projet « Restructuration de la mairie et rénovation du réseau de chaleur communal avec installation d'une chaudière bois » :**

➤ **Demande de subvention auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes dans le cadre du « Bonus Ruralité » :**

Monsieur le Maire fait part de la possibilité de présenter une demande d'aide auprès de la Région dans le cadre du dispositif « bonus ruralité ».

Cette enveloppe a été attribuée à Valence Romans Agglo qui va la répartir suivant la taille des communes. Notre commune pourrait bénéficier d'environ 24 000 €.

Le Conseil Municipal prend acte de cette nouvelle mesure et autorise le maire à solliciter cette aide auprès de la Région.

Adopté : une délibération sera prise.

➤ **Convention Ardèche Drôme Numérique :**

M. le Maire fait part des conventions reçues relatives au déploiement du réseau public de fibre optique ADN. Les études démontrent que le réseau ADN passera en partie sur certaines propriétés communales et ADN a besoin de notre autorisation pour réaliser les travaux d'installation de nouveaux câbles sur le réseau existant.

Monsieur le maire stipule que ces conventions ne sont assorties d'aucune contrepartie financière.

Considérant que ce déploiement de fibre optique est nécessaire et attendu, le conseil municipal autorise le maire à les signer.

Adopté : une délibération sera prise.

➤ **Centre de Gestion de la Drôme : contrat d'assurance groupe garantissant les risques statutaires (autorisation d'adhésion au contrat) :**

Monsieur le Maire précise que le contrat garantissant les risques statutaires arrivant à échéance en décembre 2022, la commune avait mandaté le CDG pour lancer une consultation. Celui-ci nous communique l'offre économiquement la plus avantageuse selon les critères d'attribution.

La Conseil Municipal en prend acte et accepte les propositions de taux du contrat, 6.28 % pour les agents affiliés à la CNRACL, 1.30 % pour les agents affiliés à l'IRCANTEC et 3% pour la rémunération du CDG.

Adopté : une délibération sera prise.

➤ **Questions diverses :**

➤ **Gym Douce** : proposée par le comité EPGV de Valence, le mardi de 14h30 à 15h30, en extérieur ou à la salle des fêtes de Châteaudouble ou Combovin (en cas de mauvais temps). Un contrat de mise à disposition de la salle des fêtes, précisant les modalités de location, sera signé.

➤ **Sapin de Noël** : Au nom de la sobriété énergétique et de la solidarité, il est demandé au conseil municipal si les illuminations de Noël devraient être installées cette année. Un sondage sera fait auprès des châteaudoublois.

➤ **Vœux 2023** : Le conseil municipal fixe la date des vœux : vendredi 6 janvier 2023 à 19h00.

➤ **Plan Local de Habitat (PLH)** : définit les objectifs à atteindre, notamment l'offre nouvelle de logements et de places d'hébergement en assurant une répartition équilibrée et diversifiée sur les territoires. Dans le cadre de la révision du PLH, un rendu du cabinet MERCIAT sera présenté aux maires des alentours, le vendredi 4 novembre 2023 à 8h30 à la bibliothèque.

➤ **Terrain de foot** : le gazon a été semé.

➤ **Bowl** : présentation d'un devis relatif à l'étanchéité et au nettoyage des graffitis. Au vu du montant, les travaux seront effectués par les conseillers.

➤ **Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA)** : demande d'aide financière de l'étape 3 : Session d'approfondissement ou de qualification, de la part d'un agent contractuel. Des renseignements seront pris auprès de la trésorerie afin d'étudier les possibilités de soutien.

➤ **Eau – Assainissement :**

Eau : Prix actuel : 1.30 €/m³ - tarif 2023 : 1.83 €/m³ (tarif moyen pondéré TTC/m³ pour une facture de 120 m³ taxes et abonnement compris).

Assainissement : Prix actuel : 1.10 €/m³ - tarif 2023 : 1.78 €/m³ (tarif moyen pondéré TTC/m³ pour une facture de 120 m³ taxes et abonnement compris).

➤ **Fête de la science - Valence Romans Agglo** : Michel DOBEL fait part de l'édition 2022 de la fête de la science, du 5 au 19 octobre qui se déploie en Drôme sur 35 communes autour de la thématique nationale du « Réveil climatique ».

Au programme : ateliers, jeux, spectacles, conférences, expositions... dans les médiathèques, bibliothèques et dans les établissements scolaires pour découvrir le monde des océans, la biodiversité en général etc.

Le village des sciences se tiendra le 15 octobre sur le site « Latour-Maubourg », avec près de 40 animations.

➤ **Chemin des artistes** : 14^e édition, ce week-end 8 et 9 octobre 2022.

Vernissage samedi 8 octobre 2022 à 18h30 au temple suivi d'un pot à 20h00 à la salle des fêtes.

Michel DOBEL et son équipe remercient tous les nombreux châteaudoublois -es- pour l'aide apportée qui va permettre à une meilleure organisation de cette manifestation.

Le prochain Conseil Municipal est prévu le mercredi 9 novembre 2022 à 20h30

Fin de séance à 22h30